

Strasbourg, le 28 avril 2022

Cher(e) collègue,

Tu es invité(e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat FOCeA qui se déroulera le :

Vendredi 20 mai 2022 à 9h00
'Accueil dès 8h30 à la Salle Multifonctions
5 rue du Stade 68250 PFAFFENHEIM

Ordre du jour :

- Désignation du Président et du secrétaire de séance
- Approbation du dernier PV de l'AG 2021 (consultable au préalable sur simple demande)
- Approbation des comptes et quitus donné à la trésorière
- Point sur la situation financière et sur les adhésions 2022
- Rapports moraux des permanents syndicaux et du secrétaire général
- Elections des instances internes du syndicat
- Interventions des invités

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale élira :

- le Conseil Syndical,
- la Commission de Contrôle, composée de trois membres élus (en dehors des membres du Conseil Syndical), en charge de la vérification des livres et des comptes du syndicat,
- la Commission des Conflits, composée de trois membres élus (en dehors des membres du Conseil Syndical), en charge d'examiner tout litige porté par un adhérent.

La possibilité est donnée à chaque adhérent à jour de ses cotisations 2022 d'y présenter ou de renouveler sa candidature à l'aide du formulaire joint. Ton éventuelle candidature devra nous parvenir par mail ou par courrier au plus tard le **vendredi 13 mai 2022 dernier délai.**

Etre membre au Conseil syndical implique la participation régulière et effective aux réunions de nos instances internes, pour lesquelles tu bénéficieras d'autorisations spéciales d'absence.

La journée de l'Assemblée Générale sera couverte par une autorisation d'absence syndicale (ASA art. 16), qu'il suffira simplement d'adresser avant le **mardi 17 mai 2022** (formulaire joint) à ton supérieur hiérarchique pour participation. A cet effet, la collectivité autorise l'usage des véhicules de service pour te rendre sur place. En cas de difficultés sur ce point, contactez-nous sans délai.

Afin d'offrir à toutes et à tous les meilleures conditions d'accueil possibles, il est important que tu nous indiques ton intention de participer en présentiel à l'Assemblée générale en **adressant un simple mail à contact@focea.eu ou un texto au 07 82 70 14 53.**

SUITE...

Comme à l'accoutumée, notre Assemblée Générale sera suivie d'un moment de convivialité puis d'un repas pris en commun auquel tu es convié(e) et dont les modalités de participation sont précisées en pièce jointe.

Dans l'attente de pouvoir nous retrouver, nous te prions de recevoir nos amitiés syndicales.

Pour le syndicat FOCeA
Le secrétaire général



Christophe ODERMATT